

Les différentes zones du PLU sont :

ZONES U

La zone UA couvre le village (tissus urbains et continu) ;
La zone UB couvre le reste du village et notamment les extensions contiguës ;
La zone UZ couvre une zone réservée à l'accueil d'activités artisanales, commerciales, de services et de petites industries.

ZONES AU


Il s'agit de la zone 1AU ouverte à l'urbanisation au fur et à mesure de la réalisation des équipements internes à la zone.

ZONES A

La zone A couvre la zone non équipée à vocation agricole ;
La zone Av couvre la zone non équipée à vocation viticole ;
La zone Ai couvre la zone non équipée à vocation agricole située dans le périmètre de la zone inondable par débordement de la Marne.

ZONES N

La zone N couvre la zone non équipée, constituant un espace naturel qu'il convient de protéger ;
La zone Nc couvre la zone non équipée, située dans le périmètre de la zone de protection rapprochée du captage ;
La zone Ni couvre la zone non équipée à vocation naturelle située dans le périmètre de la zone inondable par débordement de la Marne.
La zone NL couvre la zone non équipée, liée à des installations et constructions liées aux équipements publics et aux activités de loisirs ;
La zone Nz couvre la zone non équipée, réservé au stockage pour les activités artisanales, commerciales et de services, petites industries ;
La zone Nh couvre la zone équipée, constituant des bâtiments d'habitations isolées.



Contraintes
 Région

Zones du PLU
 Région

Atlas des zones inondables
 Région

Limites communales selon l'IGN
 Région

Courbes de niveaux
 Ligne

